



Déclaration Liminaire

Commission Administrative Paritaire - Catégorie C

23 et 24 Janvier 2025

Madame la présidente, Mesdames, Messieurs,

L'UNSA Défense vous souhaite une très belle année 2025 pour vous et vos proches. Nous souhaitons que le dialogue se poursuive comme en 2024, voire s'améliore, sur la base d'échanges francs et constructifs.

Malheureusement dès cette première CAP de 2025, le positif est déjà en berne, avec une majorité de dossiers de demande de sanctions disciplinaires.

L'UNSA Défense demande que l'impact psychologique sur l'ensemble des commissaires de cette CAP (qu'ils soient représentants de l'administration ou du personnel) soit analysé.

L'UNSA Défense tient à souligner son engagement et appelle à une meilleure prise en compte de cette réalité.

L'UNSA Défense reste pleinement engagée pour travailler avec l'administration afin de trouver des solutions concrètes et efficaces.

L'UNSA Défense, demande à ce qu'une réelle étude soit menée afin que le REO papier soit en adéquation avec l'organisation effective sur le terrain, pour gommer les écarts et les distorsions qui existent.

L'UNSA Défense demande que l'ensemble des agents soient évalués à leur juste valeur lors de la campagne de notation, qui a débuté dans certaines organisations. Nous espérons un entretien réel et constructif qui valorise l'agent, pas seulement un exercice obligatoire que l'on valide pour cocher un certain nombre de cases.

L'UNSA Défense souhaite épurer et sortir des dossiers qui traînent sur plusieurs trimestres afin de rendre l'exercice de la CAP positif.

Enfin, une nouvelle année est toujours associée à l'espoir vers le meilleur. A cet effet, l'UNSA Défense espère que tous les agents de catégorie C seront enfin récompensés de leur travail, quels que soient leur filière et leur métier, autrement que par une compensation (de 6 centimes parfois) liée à l'augmentation du SMIC.

Nous vous remercions pour votre écoute et restons disponibles pour échanger avec vous.